ENTREPRENEURS — DES TERRITOIRES —

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'étude ETA 2021 réalisée par Datagri présente une filière de la délégation de travaux largement sollicitée par les agriculteurs et appréciée

L'enquête « Etat des lieux et perspectives des ETA » conduite par Datagri pour la FNEDT livre un éclairage qui relativise beaucoup d'idées préconçues. Les agriculteurs recourent massivement à la délégation de travaux et sont très satisfaits de leurs ETA. Ces dernières même si elles ont une vision positive de l'avenir reconnaissent le poids des investissements et de la réglementation ainsi que le besoin de qualification de la main d'œuvre qui pèsent sur leur quotidien.

Paris, le 19 mai 2022 – « 97,4 % des agriculteurs sont satisfaits de leurs ETA ce qui est à souligner car c'est un taux de satisfaction exceptionnel » se félicite Gérard Napias, président de la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT). C'est ce qui ressort de l'étude ETA 2021 réalisée par Datagri (société de conseil et d'études techniques sur le monde agricole) auprès de 900 ETA et exploitations agricoles interrogés par mail et téléphone en novembre 2021. Les entrepreneurs ont des clients satisfaits, jeunes et qui recourent à plusieurs modes de sous-traitance pour un ensemble de raisons précises.

Les exploitants recourent massivement à un ou plusieurs modes de sous-traitance : 67 % citent les ETA, 41 % les Cuma, 34 % l'entraide. Ils ne sont que 15 % à réaliser l'ensemble de leurs travaux seuls. L'accès aux matériels, leur coût, le temps et les ressources humaines sont, par ordre d'importance, les motivations du recours à l'ETA par des agriculteurs qui attendent d'elles de la réactivité et des compétences techniques. Les agriculteurs ayant recours aux ETA sont en moyenne 3 ans plus jeunes que les agriculteurs interrogés n'ayant pas recours aux ETA et les exploitants de moins de 40 ans ont davantage recours aux ETA que les autres classes d'âge.

Interrogés sur leur avenir, une majorité d'ETA affichent leur confiance mais sont préoccupées.

64 % des entrepreneurs interrogés se déclaraient confiants dans l'avenir de leur métier contre 36 % à l'inverse. Parmi les préoccupations, le poids des investissements arrivait en tête, suivi de la réglementation et de la qualification de la main d'œuvre. Le coût du carburant et des intrants arrivait loin derrière à cette période.

« L'étude Datagri montre que les ETA ont gagné leur place dans tous les systèmes agricoles qu'ils soient spécialisés ou diversifiés et quel que soit leur choix de production » explique Gérard Napias. En 2020, en France métropolitaine, les 389 000 exploitations agricoles sont moins nombreuses qu'en 2010 (- 100 000). Leur taille augmente, relève Agreste dans les premiers résultats du recensement 2020. Le nombre d'élevages se réduit plus fortement que celui des exploitations à dominante végétale. Selon Agreste, la part des exploitations qui ont recours à la sous-traitance reste stable en 10 ans (56 %).

Alors que la surface exploitée est de 69 hectares, une moyenne qui fait de l'exploitation agricole française une structure familiale, la diversité des modèles n'a d'égal que l'arbitrage entre la spécialisation et la diversification des productions. « Nous attendons la parution de nouvelles publications sur les résultats du recensement de l'agriculture, en particulier celles sur la sous-traitance de travaux » conclut Gérard Napias.

Ce qu'il faut retenir:

Sous-traitance Activité **Perspectives** Prestataire et Prestation des Changements motivations ETA et attentes 85% des agriculteurs ont 64% des entrepreneurs de moyenne, travaux sont confiants dans recours à la sous-traitance. interviennent dans un rayon l'avenir de leur métier. de 50 km. 67% font appel aux ETA. 14% des agriculteurs n'ayant 17% des ETA n'arrivent pas à L'accès au matériel, le coût pas recours aux ETA répondre à l'ensemble des et le gain de temps sont les aujourd'hui pensent déléguer solicitations des agriculteurs. 3 premières motivations du tout ou partie des travaux d'ici recours aux ETA. 6,2% des agriculteurs ayant recours aux ETA délèguent 20% des agriculteurs ayant intégralement la production. recours aux ETA pensent augmenter la part des travaux 97,4% des agriculteurs sont confiés aux ETA alors que 9% satisfaits de leurs ETA. vont cesser ou réduire le recours aux ETA. D'ici 5 ans, 21% des ETA pensent accroître leur activité alors que 22 % vont réduire ou cesser leur activité.

A propos - FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 21 000 entreprises de travaux emploient 124 000 actifs permanents et occasionnels (chiffres CCMSA-FNEDT 2019) pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable. La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans. La délégation de travaux agricoles s'est développée de manière soutenue depuis le milieu des années 1990 dans notre pays. Le nombre d'exploitations agricoles recourant à un ETA immatriculé au RCS a doublé entre 2000 et 2016. Les ETF réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).